

# Bulletin municipal

2026



# Etat civil

## NAISSANCES 2025

AUDON Sacha	30 janvier
AUGU Charles	7 août
MARTINEAU Elio	10 juin

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux-nés

## MARIAGES 2025

BISSON Ombeline	21 juin
MISSONNIER Axel	
OURY Laurine	5 juillet
HERVET Mickaël	

La municipalité renouvelle ses voeux de bonheur aux mariés

## DÉCÈS 2025

CONRÉ Michel	4 mars
MALAPERT Marc	11 avril
RABOT Noël	2 mai
GRILLON Daniel	3 septembre

La municipalité renouvelle ses sincères condoléances aux familles et proches des défunts



## Edito du maire

Villefrancœuropéaises, Villefrancœurois,

Le temps passe vite, et voici déjà venu le moment d'écrire le dernier édito du mandat.

Ces six dernières années ont été riches en défis, en projets, en rencontres. Ce mandat a aussi été marqué par la crise sanitaire qui nous a tous touchés de près ou de loin.

Avec l'équipe municipale, nous avons eu à cœur de servir notre commune avec engagement, transparence et proximité.

Nous avons mené de front des chantiers importants et nécessaires. Cette année :

- Travaux d'étanchéité de la terrasse du préau couvert et isolation du mur par l'extérieur,
- Dérangement de l'accotement des routes pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie,
- Installation de volets roulants aux fenêtres des deux classes et du secrétariat de mairie,
- Extension du terrain multisport.

Enfin les travaux engagés à Villebouzon pour le compte du SIDELC devraient se terminer avec la dépose des poteaux béton par ENEDIS et l'installation de la fibre sur les poteaux bois.

Tous ces travaux ont été effectués sans augmentation du taux de notre fiscalité locale et en tenant compte de la baisse de nos dotations par l'Etat.

Je tiens cette année encore à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur travail, les élus pour leur engagement et tous ceux qui sont impliqués dans le monde associatif.

A l'heure du bilan, il y a sans doute encore des chantiers à poursuivre, des idées à faire mûrir, des défis à relever... L'occasion de débats.

Sachez que je garderai de ce mandat une profonde gratitude et une grande fierté d'avoir été à votre service.

Je vous donne rendez-vous le 24 janvier 2026 à 18h30 à la grande salle des associations pour notre traditionnelle cérémonie des voeux.

Bonne lecture,  
Votre Maire, Pierre Montaru

## Sommaire

Page 2	Etat Civil, Sommaire
Page 3	Edito du maire
Pages 4-5	Le budget
Page 6	Infos services
Page 7	Infos Agglo
Pages 8-9	Travaux dans la commune
Pages 10-11	Villefrancœur : vues du ciel

Page 12	Bouge ton village
Page 13	Vie de l'école
Pages 14-15	Les activités de la Chalancœur
Page 16	Les pédaleurs du Dolmen
Page 17	Le Pays des Châteaux
Pages 18-19	Le SMAEP
Page 20	Infos mairie - Déchetterie

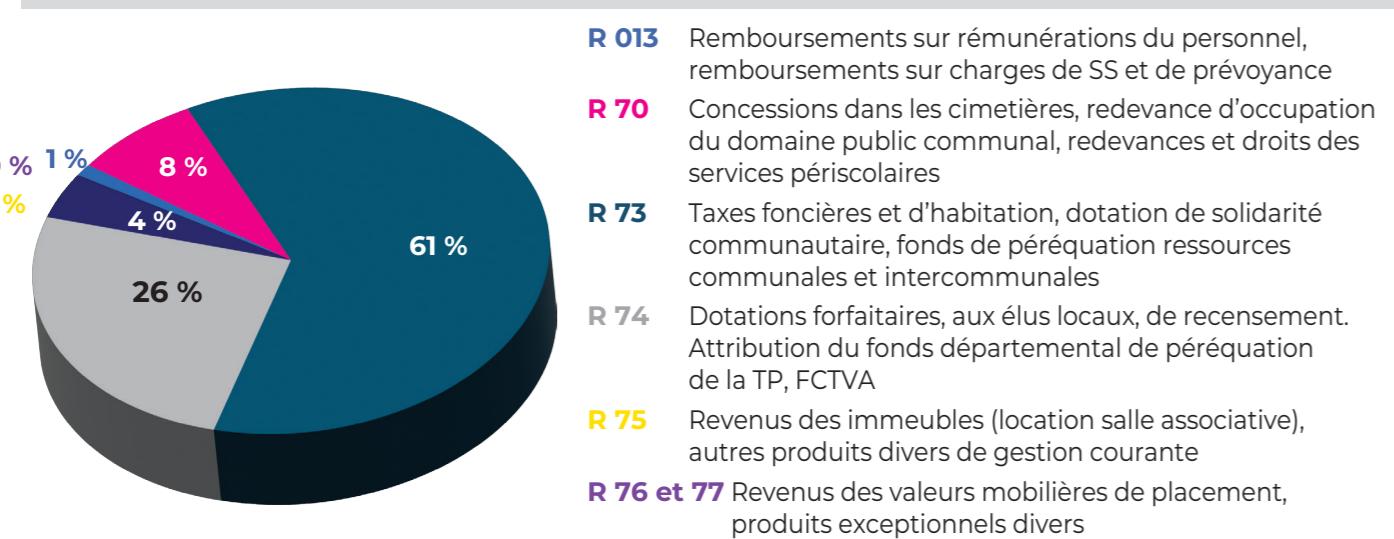
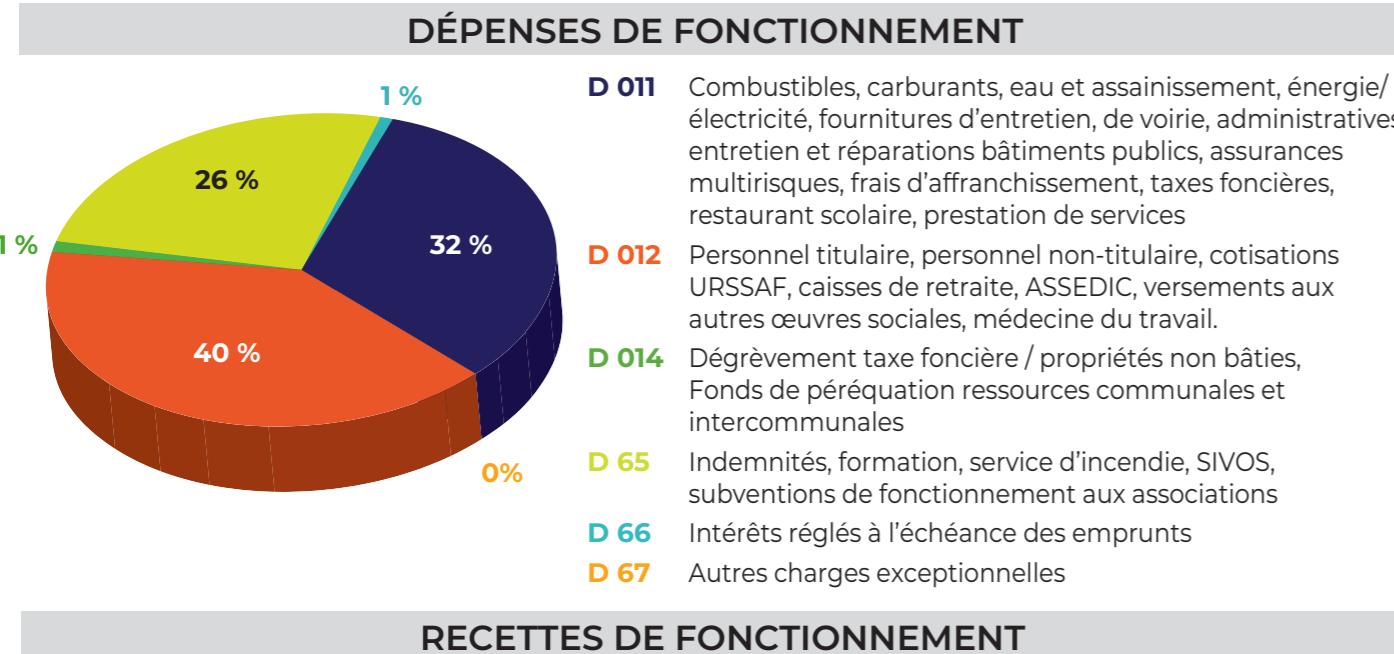


# Le Budget Fonctionnement

Excédent de fonctionnement disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 245 355,28 €

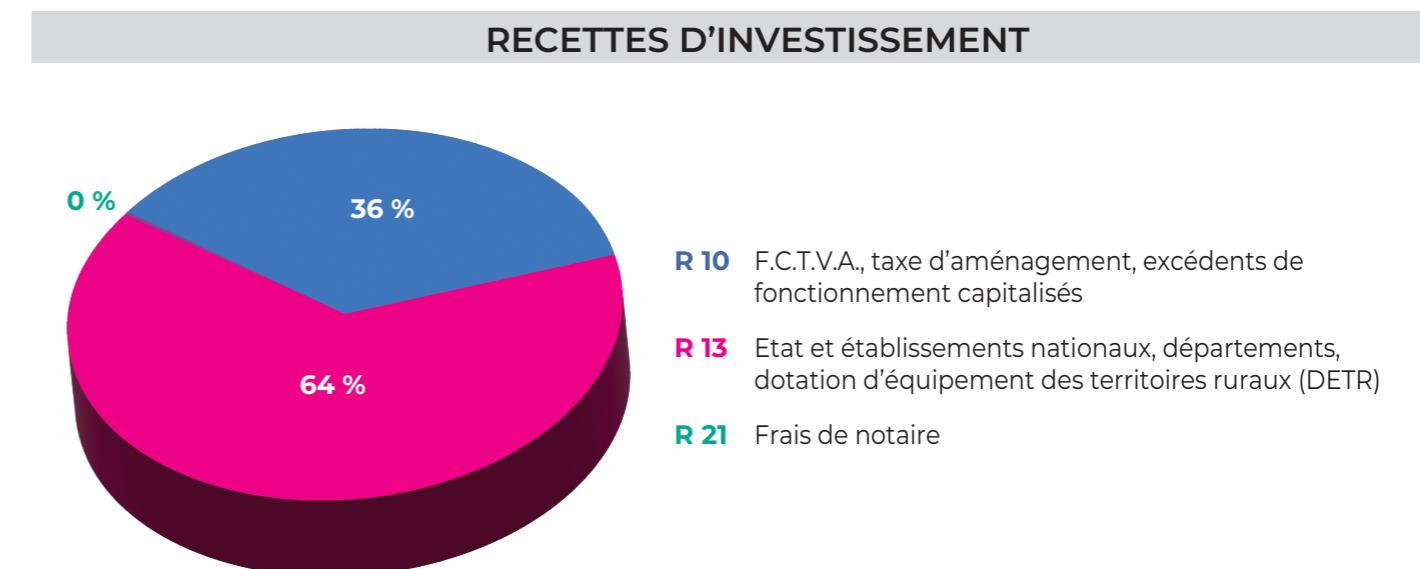
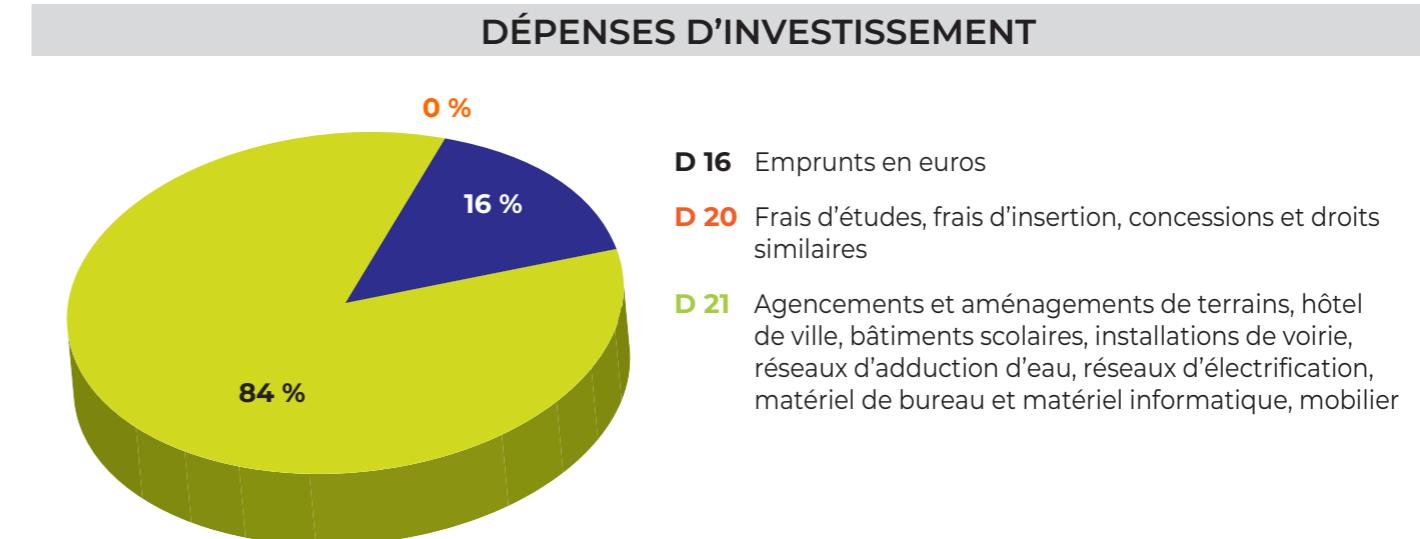
DÉPENSES FONCTIONNEMENT €		RECETTES FONCTIONNEMENT €			
Chapitre D 011	Charges à caractère général	94 953,69	Chapitre R 013	Atténuations de charges	3 884,64
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	117 858,90	Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 393,77
Chapitre D 014	Atténuations de produits	2 692,00	Chapitre R 73	Impôts et taxes	217 626,04
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	74 869,98	Chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	90 647,99
Chapitre D 66	Charges financières	2 155,48	Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	14 583,66
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	0	Chapitres R 76 et 77	Produits financiers et exceptionnels	0,72
TOTAL €		292 530,05	TOTAL €		335 136,82

Excédent de fonctionnement cumulé disponible au 31 décembre 2024 : 307 962,05 €



# Le Budget Investissement

DÉPENSES INVESTISSEMENT €		RECETTES INVESTISSEMENT €			
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	25 519,48	Chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	39 233,96
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles		Chapitre R 13	Subventions d'investissement	70 444,60
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	137 346,88	Chapitre R 21	Frais de notaire	56,88
TOTAL €		162 866,36	TOTAL		109 735,44



Excédent de clôture de fonctionnement disponible au 31 décembre 2024 : 307 962,05 €



# Travaux dans la commune en 2025

## Histoire d'un radar au Breuil !



Le Conseil départemental souhaitait aménager la traversée du Breuil, pour faire ralentir la vitesse des véhicules et notamment celle des poids lourds.

Le Conseil départemental après une étude de dix huit mois a présenté un projet d'un coût de 582 000€, avec un rétrécissement de la bande de roulement à 6m80 au lieu des 7m60 aujourd'hui. Le projet prévoyait aussi l'aménagement des trottoirs et abords de la route.

Le rétrécissement nous est apparu dangereux tant pour le croisement des poids lourds que des engins agricoles. En nous rapprochant des services de l'Etat nous avons redemandé la possibilité d'avoir un radar.

Au mois de mai, les mesures d'emplacement ont été effectuées et le radar a été déposé le 10 juin et mis en service le 8 juillet.

Aujourd'hui l'ensemble des riverains note une nette diminution de la vitesse au Breuil et les usagers de la route devant prendre les intersections une plus grande facilité à traverser ou à s'engager !



C'est un radar de chantier qui n'a pas vocation à rester de façon pérenne mais avec l'intervention du Secrétaire Général de la Préfecture, le radar est programmé pour rester sur site sur l'ensemble de l'année 2026.



## Réfection des marquages au sol au Breuil

Pour la sécurité de tous la municipalité a commandé la reprise des marquages des passages piétons et des cédez-le-passage ainsi que les panneaux de signalisation pour un coût de : 1139,75 €.



## Dérasement de 13 km 200 d'accotements sur la voirie communale



Le dérasement des bords de route permet une meilleure évacuation des eaux de pluie et contribue à préserver nos routes des dégradations dues à l'accumulation des eaux et des risques de gel.

Nous avons profité des travaux de l'extension du terrain multisport pour déraser les accotements de plus de 13 kilomètres de voies communales.

Cela a permis un moindre coût pour l'enlèvement de la terre qui a servi au remblaiement sur le terrain de Fitness nouvellement créé.

Le coût total de l'opération s'élève à 15 840 € hors taxe.

## Pose de volets roulants solaires

Au moment de la période de canicule de la mi-juin, la température dans les classes est montée jusqu'à 30°; Dans l'urgence, nous avons procédé à la pose de couvertures de survie sur l'ensemble des fenêtres exposées au soleil. L'effet s'est très vite ressenti avec une baisse de 4 à 5 degrés.

Néanmoins, nous avons décidé d'opter pour une solution définitive et nous avons fait installer des volets roulants solaires pour le bien-être des enfants et du personnel.



Le toit terrasse du préau couvert laissait s'infiltrer les eaux de pluies dans le bâtiment.

Une intervention pour la réfection de l'étanchéité était nécessaire et nous avons profité de ces travaux pour changer les 5 petites fenêtres et faire une isolation du mur par l'extérieur. Le montant des travaux s'élève à 24 030,70 €.

Le Département au travers de la DDSR nous a octroyé une subvention de 14 950 € et le reste à charge pour la commune est de 9 080,70 €.

## Travaux sur le bâtiment du préau couvert



DDSR : Dotation départementale de solidarité rurale

## Extension du Terrain MultiSport

Suite à la demande de jeunes de la commune, nous avons entrepris l'extension du terrain multisport. Une table de Ping Pong et des agrès seront prochainement à la disposition de tous pour quelques exercices physiques.



Travaux d'un montant de 73 907,70 € financés par l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 32 250 €, par l'Etat pour 14 781,40 €, par la CARSAT pour 6 803 €, le reste étant financé sur les fonds propres de la commune pour un total de 20 073,30€.



La municipalité tient à remercier l'ensemble des partenaires qui par ces subventions contribuent à pouvoir apporter à notre commune des investissements importants pour améliorer la vie à Villefrancœur.

# Villefrancœur vues du ciel

Les photos présentées ont été prises par Philippe Manceau lors de vols en ULM au-dessus de notre village



# Bouge ton Village



Qu'est-ce que c'est ?

Tout est dans le titre : une association qui oeuvre depuis de nombreuses années pour animer et dynamiser notre belle commune. Notre objectif est simple : créer des moments de convivialité, de partage, et faire vivre notre village à travers des fêtes, des événements culturels, et des actions solidaires.

L'année 2025 aura été une année calme pour notre association.

Une soirée italienne était prévue en mars, mais le nombre insuffisant d'inscrits ne nous a malheureusement pas permis de la maintenir. Malgré cela, le bureau est resté mobilisé pour réfléchir à l'avenir et préparer de nouveaux projets.

Nous abordons 2026 avec enthousiasme et de belles idées pour faire vivre notre association et créer des moments de convivialité.

## Parmi les temps forts à venir :

- un pique-nique dans le parc de jeux récemment agrandi, l'occasion de se retrouver dans un cadre agréable,
- une soirée projection cinéma le 24 mars, ouverte à tous, pour partager un moment chaleureux autour du 7<sup>e</sup> art,
- Comme chaque année, nous organiserons également notre assemblée générale, le samedi 31 janvier à 18h. Un rendez-vous important pour faire le point sur la vie de l'association, échanger avec les adhérents et préparer ensemble les actions futures.

## Aujourd'hui plus que jamais, nous lançons un appel à bénévoles.

Le bureau souhaite se renouveler afin d'assurer la continuité de l'association et d'apporter de nouvelles idées et énergies. Que vous ayez un peu de temps, des compétences particulières ou simplement l'envie de vous engager pour la vie locale, vous serez les bienvenus ! Sans bénévole, il est difficile de faire vivre nos projets.

Nous espérons vous retrouver nombreux en 2026, lors de nos événements ou à l'assemblée générale, et pourquoi pas parmi les futurs membres du bureau. Ensemble, continuons à faire vivre notre association et à animer notre commune.

## A vos agendas :

- **Samedi 31 janvier à 18h**, rdv sous le préau de l'école. Assemblée générale suivie d'un apéro dînatoire afin de partager un moment convivial. Ceux qui le souhaitent peuvent amener quelque chose à partager.
- **Mardi 24 mars** - projection cinéma « Les petites victoires » avec Clap 41 - entrée gratuite. Les Petites Victoires est un film français réalisé par Mélanie Auffret, sorti en 2023.



# La vie de l'école

En 2025, les 21 CP de Mme Portale et 20 CE1 de Mme Koutondi se sont engagés sur des projets communs comme l'an dernier en lien avec le sport. Les élèves de l'école ont pu participer aux « P'tites rando » organisées par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Ils se sont rendus au CDER (Centre départemental d'Education Routière) de Blois pour des ateliers sur le piéton et la sécurité du passager en voiture.

Ils se sont entraînés à la marche tout le printemps autour de l'école sur des parcours de plus en plus longs. Nous remercions toutes les personnes de Villefrancœur qui nous ont autorisés à passer par leur chemin lors de nos randonnées.

Notre séjour, qui a duré 3 jours et 2 nuits, a eu lieu cette année à Montrichard.

Les enfants ont eu la chance de visiter une caserne de pompiers qui a autorisé les enfants à faire un tour de camion et à tenir la lance à incendie. Ils ont pu également visiter une cave champignonnière.

Ce séjour a été riche en découvertes et en souvenirs qui resteront gravés pour beaucoup d'enfants dans leur mémoire.



En juin, les enfants de l'école de Villefrancœur et ceux de La Chapelle Vendômoise ont pu assister à un spectacle onirique présenté par la compagnie « Les péchus » au sein de la salle des associations de Villefrancœur. Les enseignantes tiennent à remercier tous les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner les classes tout au long de l'année.

Depuis la rentrée, il y a 22 élèves en CP et 24 en CE1 avec les mêmes maitresses. Nous accueillons toujours Alice Jemont pour intervenir en musique le jeudi et Fabrice Doriol pour le sport le mardi. Nous nous sommes lancées cette année dans un projet avec Aggropolys autour de la transition écologique, dans ce cadre les élèves de CP et de CE1 ont bénéficié d'un atelier autour du climat en décembre. La suite de ce projet se poursuivra en 2026.

Pour améliorer le confort de tous, les volets roulants ont été installés dans les classes et l'isolation des toilettes de l'école a été refaite. Nous remercions la municipalité pour son investissement.



Comme chaque année le Père Noël est venu rendre une petite visite aux enfants de CP et CE1. Ils avaient préparé des chants et ils ont pu lui poser quelques questions. Le Père Noël a distribué ses cadeaux et a assuré qu'il serait présent dans nos trois communes dans la nuit de Noël...



**LA CHALANCOEUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique inter-communal (RPI) de La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrancœur.**

Elle est constituée de **parents d'élèves bénévoles et volontaires** qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des animations pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

## NOS ACTIVITÉS EN 2024-2025

### Accueil des nouveaux parents et des nouveaux bénévoles :

**le 20 septembre à Landes**

L'occasion de faire une petite rétrospective en photos de l'année écoulée, de présenter l'association autour d'un verre de l'amitié



### Animation de la buvette lors du spectacle de Vincent Dubois :

**20 septembre à La Chapelle**

Un moment convivial et un petit bénéfice pour l'association



### La Boum halloween + tombola :

**le 16/11/2024 à la Chapelle Vendômoise**

La fréquentation a été en très nette hausse avec 95 enfants participants, largement expliquée par le couplage avec la tombola dont le tirage a été effectué pendant la boum.

La tombola a été une grande réussite : plus de 1700 tickets vendus. Plus de 220 lots distribués, la majorité des lots provenait de dons des différentes entreprises de la région: un grand merci à elles. Nous remercions aussi les membres de La Chalancœur qui ont oeuvré pour solliciter ces dites entreprises.

Quant à la boum à proprement parler, nous avons réédité le défilé déguisé, mais pour des soucis de sécurité dans les plans vigipirates, ce ne sont plus les rues qui avaient été décorées sur le thème d'halloween mais toute une partie du gymnase. Et encore merci à Fred qui a animé la soirée comme il sait si bien le faire depuis tant d'années.

### Le partenariat pour les fêtes de fin d'année Sapin et Saumon :

Nous avons mis en place un partenariat avec l'entreprise Boul qui s'installe sur le parking du centre Leclerc pour vendre des sapins de Noël lors des fêtes de fin d'année. Chacun choisit son sapin et l'entreprise Boul s'engage à reverser un pourcentage par sapin à l'association.

Nous avons établi le même genre de partenariat avec le restaurant Le Concorde pour la vente de saumon fumé.

Dans la mesure du possible, ces deux partenariats seront renouvelés pour les prochaines fêtes.



### Le retour de classe de neige : mercredi 12 mars

Les élèves de CM2 sont partis à Combloux pour 10 jours de classe de neige. Un petit déjeuner leur a été proposé le matin de leur retour afin de prolonger un peu cet esprit collectif et commencer à raconter les anecdotes du séjour tout en sirotant un chocolat chaud.

La Chalancœur dispose de quelques équipements de neige donnés par des familles qui sont mis à disposition des enfants pour ce séjour qui peut être onéreux. Quelques vêtements ont ainsi été prêtés cette année.

### La Chasse aux oeufs : le 30 mars 2025

76 participants avec une proposition de 2 parcours différents : 3 km et 5 km.

Sur les parcours, il y avait des énigmes/jeux de réflexion différents suivant le niveau afin de faire participer tous les enfants (et les adultes).

Crêpes vendues, soit environ 1/enfant... et 5L de chocolat chaud englouti !

A l'arrivée, en plus des chocolats en échange des œufs rapportés, il y avait la possibilité d'acheter des crêpes sucrées.

Résultat : un moment convivial, une possibilité de se restaurer en même temps que les parents discutent et que les enfants jouent.

### Le grand jeu :

#### **le samedi 28 juin 2025 sur le stade de Landes le Gaulois**

69 inscrits pour ce grand-jeu, 62 présents.

Cette année, nous avons fait appel aux héros des enfants pour organiser des jeux : dans "Sam le Pompier", il fallait faire tout un parcours pour aller éteindre un (faux)-feu, dans "Cars", il fallait faire évoluer sa balle de croquet comme sur un circuit de voiture.

Une activité manuelle sur le thème des pokémons. Le célèbre canon à doudous a repris du service pour le plus grand bonheur des enfants, doublé d'une structure gonflable qui les a ravis au plus haut point.

La soirée s'est terminée de façon conviviale et relativement animée autour des barbecues à la disposition des familles et de la structure gonflable plébiscitée par les enfants ... et les grands !



### Fête de la musique

Un stand de crêpes a été proposé lors de la fête de la musique à La Chapelle Vendômoise le samedi 14 juin, cela a été un grand succès.

### Le partenariat A qui S - commande groupée du mois de février (prép classe de neige) :

La Chalancœur poursuit son partenariat avec la société A qui S fabricant d'étiquettes et autres objets personnalisés. Le fonctionnement : les parents font leurs emplettes sur le site internet, et au moment de payer ils ajoutent un code qui leur permet de bénéficier d'une réduction de 5 à 15% (suivant le montant du panier). Par ailleurs, A qui S s'engage à reverser 15 % des achats à la Chalancœur.

**La Chalancœur adresse ses remerciements aux représentants élus et salariés des trois communes du RPI qui permettent la tenue et la réussite de nos manifestations. Sans oublier l'ensemble des maîtresses du RPI sans qui les informations ne pourraient passer correctement et pour qui la gestion de la tombola n'a pas été une mince affaire. Enfin, nous remercions AgriNegoce qui nous a permis, encore cette année, d'emprunter leur voie privée pour le passage des enfants pour la chasse aux œufs.**

### En 2026, retrouvez-nous :

- fin janvier-début février à Villefrancœur (la date à préciser) pour un après-midi jeux de société.
- Fin mars, la chasse aux trésors se déroulera à Landes-Le-Gaulois.
- Le grand jeu aura lieu le samedi 27 juin sur le terrain de Landes
- La boum sur le thème de Noël aura lieu à La Chapelle Vendômoise le 21 novembre.

# Les pédaleurs du Dolmen



À vélo tout est plus beau !



Vous aimez randonner à vélo de route, à VTT, ou en Gravel sur de grands parcours, en séjour, balade ou autres formules. Le vélo est votre loisir.

Contacter le club des Pédaleurs du Dolmen.

Pédaler avec les Pédaleurs du Dolmen, c'est découvrir les paysages de la région sur des parcours choisis et sécurisés.

## Rouler licencié, c'est rouler privilégié

L'inscription nécessite une licence FFCT et une cotisation. Une bonne santé est nécessaire pour la pratique du vélo. Le coût de la cotisation est réduit pour les plus jeunes et les membres d'une même famille.

Avant de vous engager, le club vous invite à 2 sorties avec les garanties du licencié.

**Si vous êtes intéressés, nous vous donnons rendez-vous à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 10 Janvier 2025 à 14H30, petite salle du gymnase Pierre Celai.**

Coordinnées pour informations  
Site internet de la fédération : <https://ffvelo.fr/>

**CLUB DE LA CHAPELLE-VENDÔMOISE**  
Président : Anthony DESPELCHAIN.  
Tél : 06 84 03 78 34  
E-mail : [pedaleursdudolmen@yahoo.fr](mailto:pedaleursdudolmen@yahoo.fr)

# LE PAYS DES CHATEAUX



## Un espace de coopération entre 3 intercommunalités :

la Communauté d'agglomération de Blois-Aggropolys et les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire



Pilotage de stratégies territoriales

Contractualisation avec des financeurs

Etudes, prospectives

Mobilisation de la société civile



### CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

En 2025, le Conseil Régional a signé 3 nouveaux contrats territoriaux avec les intercommunalités, pour une durée de 3 ans. Ils soutiennent notamment des projets sur la transition écologique et énergétique : rénovation de bâtiments/éclairage publics, préservation de la biodiversité, circuits alimentaires de proximité... Au total, plus de 10 millions d'€ pour le territoire.



### PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

1 155 000 € correspond à l'enveloppe européenne réservée pour des projets sur le Pays des Châteaux entre 2023 et 2027. Que vous soyez une collectivité, une association ou une entreprise, si vous avez un projet innovant dans le tourisme, l'alimentation locale, la mobilité, la biodiversité ou encore l'économie circulaire, vous pouvez peut-être bénéficier d'un accompagnement technique et financier !



### TOURISME

La taxe de séjour collectée par le Pays est dédiée exclusivement aux actions touristiques : Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire, entretien des boucles « châteaux de la Loire à vélo », développement de la randonnée pédestre. Depuis 2025, un Bureau Mobile de l'Office de Tourisme sillonne la destination. Enfin, le Pays des Châteaux mène, à son échelle, une étude sur l'accès à l'eau.



### ALIMENTATION

15 porteurs de projets autour de l'alimentation sont accompagnés techniquement et financièrement dans le cadre du dispositif « BOCAL » du Pays des Châteaux. Les thématiques sont diverses : mise en place de jardins partagés, épicerie citoyenne, ateliers, jeux.... En 2025, une rencontre producteurs / restaurateurs a été organisée pour renforcer l'approvisionnement durable des restaurants collectifs et commerciaux.



### ENERGIE RENOUVELABLE

Grâce au Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial signé par le Pays des Châteaux avec l'ADEME, vous pouvez bénéficier d'une subvention pour un projet de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie ou solaire thermique. Ces aides (45%) sont uniquement disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).

[www.paysdeschateaux.fr](http://www.paysdeschateaux.fr)

Pour plus de renseignements :

02 54 46 09 30 // [contact@paysdeschateaux.fr](mailto:contact@paysdeschateaux.fr) // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS

# Le SMAEP

## Le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Selommes d'hier... et d'aujourd'hui !

C'est le 11 septembre 1948, sous l'impulsion du maire de Selommes, M. Ferrand, qu'a été créé le syndicat d'eau entre les communes de Selommes, Villemardy et Périgny.

Ont été rattachées quelques années plus tard les communes de Villefrancœur puis de Villeromain. Début des années 1950, un forage effectué à 62 mètres sur la commune de Villemardy a permis de trouver une nappe assurant un débit de 60 m<sup>3</sup>/heure ; le niveau de l'eau est à 18 m ce qui revient à dire que la colonne d'eau atteint 42 m ; le château d'eau établi à côté a une hauteur de 42 m et le réservoir une capacité de 500m<sup>3</sup>. C'est Marcel Buisson, alors président du syndicat, qui a tourné la vanne le 22 octobre 1957 afin de libérer l'eau contenue dans le réservoir pour alimenter 350 abonnés de Selommes, Villemardy et Périgny.

Par la suite, les travaux ont repris afin de poser le reste des 82,5 kms de canalisations et d'alimenter les communes de Villefrancœur et Villeromain ainsi que les hameaux et les fermes isolées...



### Quelques dates à retenir

**1986** : Premier affermage avec la Lyonnaise des Eaux.

**2000** : Remise en état du château d'eau, de la cuve, de la tour, de la couverture et des menuiseries.

**2004** : Définition du périmètre de protection du château d'eau par un hydrologue, concrétisé par un arrêté préfectoral en date du 9 mars 2005.

**2006** : Interconnexion avec Champigny-en-Beauce avec la pose d'une canalisation de 2353m entre Villemardy et Villegrimont. Le forage du château d'eau de Champigny étant devenu obsolète, notre syndicat fournit maintenant 100% d'eau potable à cette commune.

**2010** : Création de 2 interconnexions : la première avec le syndicat de Crucheray et la pose de 2 kms de canalisations entre « La Roche » et Villeromain avec un regard de comptage posé en limite de 2 communes. La deuxième avec le syndicat de Landes-le-Gaulois ce qui a permis un renouvellement de canalisations entre Villebouzon et l'aérodrome du Breuil d'une longueur totale de 3550m ainsi qu'un regard de comptage situé au niveau de l'aérodrome. Cet investissement a également permis de créer une défense incendie au lieu-dit « Le Haut Breuil ». Le coût total de ces 2 dossiers s'élève à environ 600.000 € HT.

**2014** : Signature d'un nouveau contrat avec SUEZ, pour une durée de 15 ans, qui s'engage à la mise en place de 4 débitmètres, d'un silo à sel, d'un analyseur de chlore, d'un fond de travaux de 30.000 € /an. Le rendement en 2014 est de 54,2%. Il y a obligation de remonter dans un premier temps à 80% et ensuite à plus de 85%.

**2016** : Etude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable de notre syndicat. Le but de cette étude patrimoniale est de programmer les investissements à réaliser sur le réseau et les différents ouvrages en définissant une politique de renouvellement à court, moyen et long terme et en élaborant un programme d'action. Cette étude nous est d'ailleurs systématiquement réclamée quand nous demandons des subventions pour le renouvellement des canalisations qui fuient.

**2018** : Installation de 2 débitmètres supplémentaires.

**2019** : La loi Notre impose aux communautés d'agglomération le transfert des compétences eau et assainissement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le SMAEP de Selommes comprenant des communes appartenant à 2 communautés d'agglomération différentes peut conserver son syndicat en l'état ; c'est ce que le comité syndical a décidé de faire à l'unanimité et nous ne le regrettons pas !

**2020** : Renouvellement des canalisations rue de Bel Air à Selommes sur une longueur de 570m pour un coût de 98.276 € HT ainsi que Place de la mairie pour une longueur de 190m et un coût de 22.387 € HT.

**2022** : Renouvellement des canalisations sur la route de Selommes à Périgny, soit 530m pour un coût de 74.734 € HT.

**2023** : Renouvellement des canalisations dans le bourg de Périgny sur une longueur de 620m pour un coût de 189.297 € HT 2023 : Installation de l'unité de traitement des pesticides. Le coût total est de 280.930 € HT. Nous avons profité de ces travaux pour renouveler le réseau de refoulement dans le caniveau technique ainsi que la modification du réseau de décharge du forage pour la somme de 21.320 € HT. Le coût total de ce dossier est donc de 302.250 € HT.

**2025** : - En début d'année : renouvellement de canalisations rue St-Martin à Villeromain : 470m pour 185.267 € HT - En cours d'année : la tête de forage a été réhabilitée, une colonne inox a été installée sur la pompe d'exhaure et une sonde de niveau avec enregistrement des données et déclaration d'un défaut en cas de baisse importante a été mise en place pour un coût de 21.900 € HT.

**Début d'année 2026** : le renouvellement de canalisations rue de la Vallée à Selommes est programmé pour la somme de 201.727 € HT concernant 570m.

Pour tous ces investissements, nous avons bénéficié de subventions de l'état, de l'agence de l'eau, du département ainsi que de la participation de SUEZ par l'intermédiaire du fond de travaux.

En conclusion, depuis 6 ans, le syndicat a eu la volonté de remplacer 2950m de canalisations intra-muros pour un budget de 771.688 € HT. De son côté, SUEZ a effectué de nombreuses recherches de fuites. Le résultat final, c'est que le rendement en 2024 était de 85,27 % et l'ILP (Indice Linéaire de Perte) est de 0,82, ce qui est un très bon score compte tenu des 82,5 kms de canalisations en zone rurale !

Grâce à l'unité de traitement des pesticides, l'ARS considère que nous avons une eau de très bonne qualité.

Grâce aux 2 interconnections, nous sommes assurés, quoi qu'il arrive, de toujours avoir de l'eau qui coule au robinet.

Au cours de cette mandature (2020-2026), le montant total des investissements programmés par le syndicat s'élève à 1.095.838 € HT soit 1.315.005 € TTC, sans impacter le prix de l'eau puisque le coût du m<sup>3</sup> est de 2,17 € TTC ce qui est dans la fourchette basse des prix pratiqués dans la région.

Je remercie Nicolas Gauthier le responsable de l'entreprise SUEZ à Vendôme, avec qui nous communiquons beaucoup, son adjoint Sylvain Corbeau toujours réactif quand on lui signale une fuite sur le réseau, ainsi que tout le personnel pour leur compétence et leur disponibilité.

Je remercie également mes collègues du comité syndical pour leur soutien afin de continuer à entretenir et à moderniser notre réseau d'eau potable afin de satisfaire au mieux les usagers.

**Gilles Leguereau** Président du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Selommes



# SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

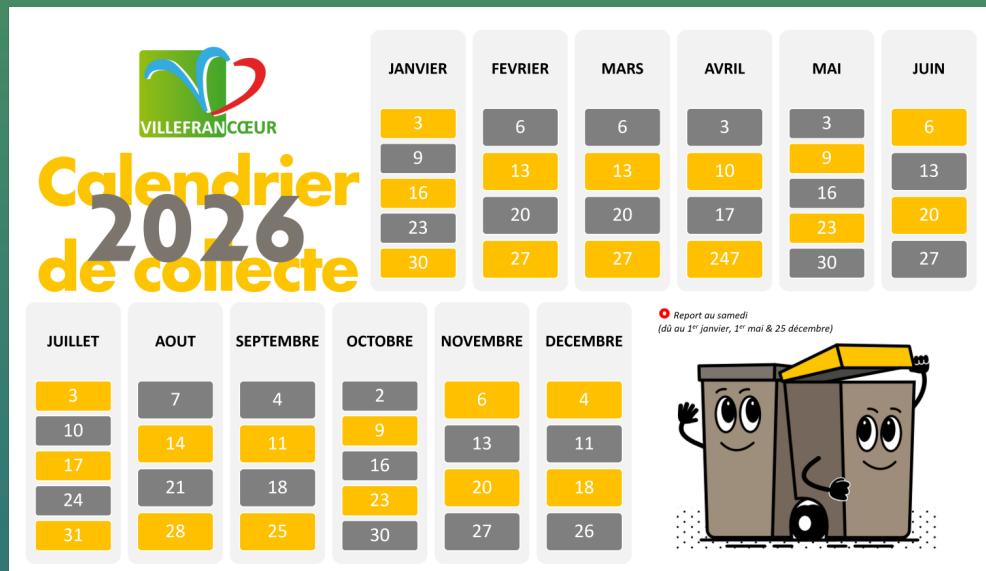
Les mardis et vendredis de 17h30 à 19h

Une permanence du maire ou des adjoints  
est assurée durant ces ouvertures.

Tél. 02 54 20 17 61

mail : [mairie.villefrancoeur@orange.fr](mailto:mairie.villefrancoeur@orange.fr)

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES BACS (JAUNE ET GRIS EN ALTERNANCE)  
SONT RAMASSÉS LE VENDREDI, SAUF EXCEPTION :**



## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES D'AGGLOPOLYS LES PLUS PROCHES

**Horaires d'ouverture : le matin de 9h à 12h30, l'après-midi de 14h à 17h30.**

Derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés et susceptibles de l'tre dans certaines circonstances exceptionnelles (temp te, canicule...)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
BLOIS NORD	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
LA CHAPELLE VENDÔMOISE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
HERBAULT	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Il est recommandé d'utiliser des bâches et des sangles pour couvrir et maintenir les déchets afin d'éviter qu'ils «s'envolent» durant le trajet jusqu'à la déchetterie.

Plages d'ouverture

Directeur de la publication : Pierre Montaru

Conception et rédaction : Dominique Elbory, Rodolphe Aubineau, Fabrice L'Humeau.

Crédits photos : Dominique Elbory et Philippe Manceau

Mairie de Villefrancœur 2 rue de la Mairie 41330 VILLEFRANCOEUR

Mail : [mairie.villefrancoeur@orange.fr](mailto:mairie.villefrancoeur@orange.fr)

Conception graphique : Valérie Ruillard - Impression : [www.isf-imprimerie.fr](http://www.isf-imprimerie.fr)

